



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2886
24 novembre 2023
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller

Immigration Une loi scélérate contre tous les travailleurs



La guerre de l'armée
israélienne à Gaza

Terrorisme d'État
contre tout un peuple

pages 3, 8 et 9



FATIMA SHBAIR - AP SIPA

Leur société

- Restos du Cœur : plus de besoins, moins de moyens 3
- Manifestons contre le massacre à Gaza ! 3
- Nahel : le policier meurtrier vite libéré 4
- Procès de Dupond-Moretti : la bande à Macron 4
- Saint-Denis : les parlottes du Président 4
- COR : le compte doit être bon pour le gouvernement 4
- Violences faites aux femmes : les révéler ne suffit pas 5
- Manifestons le 25 novembre ! 5
- Inceste : annonces sans contenu 5
- Logement : une crise sans fin 5
- Menaces de guerre : à Annecy, l'armée tire déjà 6
- Les militaires piaffent 6
- Missile M-51.3 : la dernière machine à tuer 6
- Glyphosate : une autorisation pour les profits 7
- Dépakine : Sanofi empoisonneur et pollueur 7
- Œufs : le jaune, le blanc et le reste... 7

Guerre au Moyen-Orient

- Gaza : le massacre d'un peuple 8
- Biden solidaire de l'armée israélienne 8
- Lecornu : un second couteau en tournée 8
- Le Hamas : la révolte des opprimés n'est pas son combat 9

Dans le monde

- Argentine : le Président "le plus fou" 10
- Bangladesh : la lutte courageuse des travailleurs du textile 10
- Méditerranée : le cimetière des migrants 16
- Allemagne : progression de l'extrême droite 16
- L'AfD et les manifestations contre la guerre 16

Dans les entreprises

- Intermarché Aulnay-sous-Bois 11
- Carrefour - Belle-Épine 11
- Énergie 33 11
- Chaussea 11
- Hôpitaux de Paris - AP-HP 12
- Hôpitaux de Saint-Maurice 12
- Dassault Aviation 12
- SNCF - Paris Saint-Lazare 13
- Profits croissants, salaires décroissants 13
- En train de nous embrigader ? 13
- Orange Business Cesson-Sévigné 14
- La Poste - Beauvais 14
- SKf - Saint-Cyr-sur-Loire 14
- Contrôle aérien 15
- Qatar Airways 15

Projet de loi immigration : une attaque contre tous les travailleurs

Le gouvernement et les principaux partis d'opposition sont incapables d'apporter une réponse crédible aux inégalités, aux crises et aux guerres qui ravagent le monde. Ils sont même incapables de résoudre des problèmes aussi concrets que la crise du logement, les déserts médicaux ou l'entretien des cours d'eau et des fossés pour éviter les inondations.

Mais ils excellent à empoisonner la vie des travailleurs, et particulièrement celle des immigrés. Et en ce moment ils planchent avec zèle sur une énième loi immigration.

Portée par le ministre de l'Intérieur Darmanin, cette loi prévoit une série de nouvelles restrictions censées combattre l'immigration clandestine et réduire l'immigration légale. C'est, pour la droite et l'extrême droite, l'occasion rêvée de cracher leur venin anti-immigrés en agitant les peurs et les pires préjugés, en particulier contre les musulmans.

Cette loi part d'une accusation érigée en vérité par tous les démagogues : les immigrés, avec ou sans papiers, seraient des profiteurs, des délinquants, voire des terroristes en puissance. Amalgames et mensonges ô combien révoltants !

Des « profiteurs », ceux qui sont embauchés à la semaine ou à la journée pour travailler dans les pires conditions sur les chantiers des Jeux Olympiques ou du métro Grand Paris Express ?

Des « menaces », ceux qui travaillent par 40 degrés dans les arrières-cuisines ou découpent des pièces de viande dans les abattoirs pour des salaires de misère ? Des « dangers », ceux qui payent des cotisations sociales sans toucher les droits qui en découlent parce qu'ils travaillent sous une identité d'emprunt ?

Et quel cynisme d'oser dire que les immigrés sont « indésirables » ! Ce sont des cuisiniers, des manutentionnaires, des livreurs, des nourrices, des aides à domicile, des aides-soignants, des médecins, des ouvriers qui sont indispensables pour faire tourner les chaînes de montage dans les usines, les hôpitaux, le bâtiment, la restauration, c'est-à-dire qui sont à la base de la société.

En privant les travailleurs immigrés de papiers et en leur imposant des sous-droits, les sénateurs, nourris et blanchis par eux, montrent le mépris et la haine qu'ils ont vis-à-vis des travailleurs. Mais quand on appartient au monde du travail, on connaît le prix de cette sueur ouvrière.

Malgré leur précarité et les risques que cela implique, les travailleurs sans papiers se battent pour leurs droits. Plusieurs centaines d'entre eux sont actuellement engagés dans des grèves. C'est le cas de ceux qui travaillent à Chronopost ou sur les chantiers des Jeux Olympiques. Comme n'importe quel travailleur, ils veulent être respectés et voir leur travail reconnu, et cela passe, bien sûr, par le droit élémentaire d'avoir des papiers.

Leur combat doit devenir celui de tous les travailleurs, parce que nous sommes dans la même galère, contre les exploiters. Si les travailleurs sans papiers sont méprisés, forcés de raser les murs et surexploités, l'ensemble du monde du travail en subira les conséquences, avec des salaires et des conditions de travail tirés vers le bas par un patronat qui exige toujours plus de profits.

Nous en subissons déjà collectivement les effets avec le climat anti-immigrés qui s'est installé. Car celui-ci ne frappe pas seulement les immigrés de fraîche date, légaux ou illégaux, il pourrait la vie des immigrés installés depuis des décennies, de leurs enfants nés en France, et de tous ceux dont la couleur de peau ou le nom indiquent une origine étrangère.

Attaquer les immigrés, avec ou sans papiers, c'est attaquer le monde ouvrier. Les travailleurs qui tombent dans le panneau du racisme et de la division se tirent une balle dans le pied. S'il y a des profiteurs dans cette affaire, ils sont comme toujours dans les rangs du patronat, petit et grand.

Lorsque l'on prive certains travailleurs de leurs droits, les droits de tous reculent. Alors, il faut les mêmes droits pour tous ! Des papiers et un salaire correct

pour tous les travailleurs ! La liberté de circulation et d'installation pour tous !

Les travailleurs n'ont pas d'ennemis parmi les opprimés, ils en font partie. Ceux qu'il faut dénoncer et combattre sont ceux qui nous exploitent collectivement. Ce sont ceux qui dirigent la société et l'emmènent dans le mur en organisant le pillage du monde, en dressant les peuples les uns contre les autres, et en imposant leur domination par des guerres.

Ce combat ne peut être mené que si les travailleurs reconnaissent ceux qui ont d'autres origines, d'autres cultures et d'autres couleurs de peau comme des frères de classe et de combat !

Nathalie Arthaud



Le 29 avril, à Paris.

Restos du Cœur : plus de besoins, moins de moyens

En ouvrant mardi 21 novembre la 39^e campagne d'hiver des Restos du Cœur, leur président a averti que 150 000 personnes au moins ne pourraient plus bénéficier de l'aide alimentaire, dont elles ont pourtant un cruel besoin.

En effet, la hausse des prix, alors que les salaires, les pensions et allocations sont bloqués, augmente automatiquement le nombre de ceux qui ont recours aux Restos du cœur et aux autres associations pour manger à leur faim. Mais l'inflation limite également les achats que peuvent faire les associations et les dons des particuliers. Les Restos du cœur avaient ainsi sonné le rappel en septembre pour trouver les 35 millions d'euros manquant pour boucler leur budget 2023. Ils sont désormais contraints de diminuer le nombre de repas hebdomadaires offerts à tel ou tel bénéficiaire et de dire

à des familles qu'elles n'ont plus droit aux colis, alors même que leur situation n'a pas changé.

Mères célibataires, retraités aux pensions de misère, travailleurs précaires, intermittents du chômage, jeunes courant après les heures de travail, étudiants sans le sou, familles ouvrières ne pouvant finir le mois avec un seul et très léger smic, accidentés du travail rejetés par la machine à profit, le public des Restos du cœur s'élargit sans cesse, reflet de la dégradation des conditions de vie de toute la classe travailleuse.

Sous la rubrique « aide aux banques alimentaires », le budget de l'État

inscrit 150 millions d'euros par an. Le Sénat a voté lundi 20 novembre une rallonge de 30 millions. La famille Arnault, une des plus riches au monde si ce n'est la plus riche, a spectaculairement fait un chèque de 10 millions d'euros en septembre. Tout ce monde, gouvernement en tête, assure faire son possible pour lutter contre la misère et aider les nécessiteux, au moins ceux qui, selon eux, le méritent. Et d'étaler une liste de mesures, d'aides chichement distribuées assorties de mesures contraignantes, de contrôles tatillons et de conditions humiliantes. Avec tout cela, la situation des pauvres irait s'améliorant sans cesse. Si ces derniers ne s'en aperçoivent pas, c'est qu'ils manquent de culture pour apprécier les statistiques officielles

que les ministres viennent commenter à la télévision.

Ces affirmations révoltantes appellent comparaison : le ministre des Armées patronne un programme de missiles à 120 millions pièce et le seul tir du 18 novembre a coûté plus que le déficit annuel de toutes les associations d'aide alimentaire. Les 30 millions votés par le Sénat comme les 150 du budget de base sont une goutte d'eau en regard des 160 milliards d'euros versés chaque année aux entreprises privées pour conforter leurs bénéfices ou aux 50 milliards du budget militaire. Les dix millions de la famille Arnault représentent 0,005 % de sa richesse.

Le dévouement des bénévoles n'arrivera pas à endiguer une misère créée par le fonctionnement même de l'économie



capitaliste. L'État ne peut ni ne veut y remédier, tout dévoué qu'il est aux intérêts des seuls possédants. Ne serait-ce que pour parler au plus pressé, il faut prendre tout de suite dans les caisses des capitalistes, contre leur gré, contre leurs politiciens et contre leur appareil d'État.

Paul Galois

Manifestons contre le massacre à Gaza!

Depuis plusieurs semaines des manifestations et des rassemblements sont organisés chaque samedi, dans plusieurs villes de France, pour dénoncer le massacre de la population palestinienne de Gaza, même si la grande presse n'en parle quasiment pas.

À Paris, selon la préfecture de Police, ces manifestations ont rassemblé 20 000 personnes le 4 novembre, 16 000 le 11 et « quelques milliers » le 18. Lutte

ouvrière y était présente pour dénoncer la guerre menée par l'armée israélienne mais aussi la responsabilité des grandes puissances et toutes leurs manœuvres.

La grande majorité des manifestants réclame un cessez-le-feu, dénonce l'envahissement de la bande de Gaza par l'armée israélienne et la colonisation de la Cisjordanie. Elle revendique le droit des Palestiniens à avoir leur propre État.

La situation actuelle est le produit des divisions

entre les populations juive et arabe de cette région telles qu'elles ont été créées et entretenues par les grandes puissances. La guerre actuelle est encore en train de les exacerber. En Israël, la population a été chauffée à blanc par la propagande guerrière de son gouvernement. De l'autre côté, les exactions de l'armée israélienne à Gaza, comme celles des milices formées par les colons en Cisjordanie révoltent toujours plus la population palestinienne et contribuent à la ranger derrière le Hamas, qui se présente comme la seule organisation combattante.

Pour les travailleurs et les classes pauvres, palestiniens comme israéliens, cette évolution dramatique les enfonce dans une impasse.

Les deux peuples, et le peuple palestinien avant tout, payent ainsi d'un prix énorme le maintien de l'ordre impérialiste. Il faut continuer à manifester et Lutte ouvrière appelle à le faire, non seulement pour exprimer la solidarité avec les victimes mais aussi pour affirmer la nécessité d'en finir avec ce système qui écrase les peuples sous les bombes.

Pierre Royan



Le 18 novembre à Paris.

Cercle Léon Trotsky

Moyen-Orient :
Israéliens et Palestiniens
dans le piège sanglant
créé par l'impérialisme

Samedi 25 novembre à 15 heures

Grande salle de la Mutualité
24 rue Saint-Victor, Paris 5^e
Métro Maubert-Mutualité

(Participation aux frais : 3 euros)

Nahel: le policier meurtrier vite libéré

Le policier qui a abattu Nahel le 27 juin dernier à Nanterre est sorti de prison le 15 novembre, par décision du juge d'instruction. Il reste sous contrôle judiciaire, mis en examen pour homicide volontaire, et n'a plus le droit de porter une arme. Mais il peut reprendre son travail et sa vie.

Une fois n'est pas coutume, l'indignation et la colère suscitées par l'exécution filmée du jeune Nahel avaient conduit la justice à mettre l'auteur du tir en détention. Et, au cours de la répression pendant les émeutes de juillet, un autre policier, de la BAC de Marseille, avait lui aussi été mis en détention provisoire pour avoir grièvement blessé un autre jeune, Hedi. L'incarcération de ces deux policiers criminels avait alors entraîné de bruyantes protestations de la part de la profession.

L'émotion et la révolte semblant aujourd'hui retombées, les assassins en uniforme sont remis en liberté. Le policier marseillais a ainsi été libéré le 1^{er} septembre, deux mois et demi avant le responsable de la mort de Nahel. À l'inverse, des dizaines de jeunes qui, eux, n'ont tué personne continuent de croupir en prison. Il faut dire que l'ordre vient d'en haut: Dupond-Moretti, ministre de la Justice, prônait en juillet une réponse judiciaire «rapide, ferme et systématique» avec «des

peines sévères» contre tous les jeunes émeutiers, ou supposés tels. Les procureurs ont suivi avec zèle ses directives, comme à Chartres, où un jeune homme a écopé de sept mois ferme pour vol en réunion dans un magasin, ou à Nancy, où deux jeunes ont pris quatre mois ferme plus quatre mois avec sursis pour avoir tiré des mortiers d'artifice.

Procès de Dupond-Moretti: la bande à Macron

Accusé de prise illégale d'intérêts, Éric Dupond-Moretti rejoint la longue liste des ministres qui ont eu affaire à la justice.

Comme certains collectionnent les cartes Pokemon, Macron collectionne les ministres soumis à une enquête. Gérald Darmanin, Muriel Pénicaud, Olivier Dussopt, Sébastien Lecornu, Laura Flessel, Nathalie Elimas, Chrysoula



Rassemblement à Nanterre le 19 novembre.

La remise en liberté du meurtrier de Nahel montre une nouvelle fois que la justice excelle dans la règle du deux poids, deux mesures. Il s'agit aussi de faire passer un message. La police est le bras armé de l'État, chargée de défendre un ordre qui

est avant tout celui des plus riches, contre la population, y compris par les moyens les plus brutaux. Dans l'exécution de cette sale besogne, les policiers peuvent compter sur le soutien indéfectible de leurs donneurs d'ordres.

Marlène Stanis

Saint-Denis: parlottes du président

Vendredi 17 novembre, Emmanuel Macron a voulu à nouveau réunir les dirigeants des principaux partis politiques dans la Maison de la Légion d'honneur à Saint-Denis. Mais, cette fois, la France insoumise, Les Républicains et le Parti socialiste ne se sont pas prêtés au jeu.

En revanche, Fabien Roussel du PCF, Marine Tondelier d'Europe écologie-Les Verts, Jordan Bardella du RN, comme les représentants du Modem et des autres partis satellites du gouvernement, étaient bien présents, ainsi que Gérard Larcher, LR, le président du Sénat. Malgré ce beau linge, la montagne a péniblement accouché d'une souris.

Macron a sorti de son chapeau deux projets de référendum, l'un sur la fin de vie et l'autre sur l'immigration, le premier étant destiné à masquer un peu la démagogie du second.

Depuis des mois, le gouvernement agite le chiffon de l'immigration, pour faire oublier toutes ses attaques contre les travailleurs. Il sert maintenant sur un plateau à la droite et à l'extrême-droite, qui le réclament à cor et à cri, le projet d'un référendum sur le sujet, prétendant redonner

la parole au peuple. L'opposition des autres partis à ce référendum a été présentée par Macron comme un échec pour la démocratie.

Mais, pas plus que les débats parlementaires, les référendums ne sont un moyen pour la population de donner vraiment son avis. Les questions sont formulées par le pouvoir de façon à pouvoir exploiter le résultat. Si d'aventure la réponse ne lui convient pas, comme cela avait été le cas lors du référendum sur la Constitution européenne organisé par Chirac en 2005, il n'en tient pas compte, tout simplement.

Pour le moment, cette manœuvre de Macron semble destinée à tomber à l'eau, car il n'a pas convaincu ses partenaires politiques de s'y joindre. La démocratie n'y gagnera ni n'y perdra rien.

Aline Urbain

Zacharopoulou, Damien Abad, Caroline Cayeux, Marlène Schiappa, Bruno Le Maire, Richard Ferrand, François Bayrou...

Voilà la liste, incomplète, de tous ceux qui ont fait l'objet d'une enquête, d'une mise en accusation ou d'un procès.

Dans cette collection, il y aura dorénavant une belle carte: un Garde des Sceaux accusé d'avoir, en

tant que ministre, ouvert des enquêtes administratives sur trois magistrats qu'il avait critiqués quand il était avocat.

Sous Sarkozy, c'était «Si on n'a pas de Rolex à 50 ans, on a raté sa vie.»

Sous Macron, ce sera peut-être: «Si on n'a pas eu affaire à la justice, on a raté sa carrière politique.»

Joséphine Sina

COR: le compte doit être bon pour le gouvernement

Pierre-Louis Bras n'est pas un militant d'extrême gauche. Cet inspecteur général des affaires sociales a été pendant huit ans le président du Conseil d'orientation des retraites (COR). Il vient d'être débarqué par le gouvernement.

On se souvient que le gouvernement, pour justifier le report à 64 ans de l'âge de départ à la retraite, rabâchait que la réforme était inévitable: la France vieillit, les caisses se vident, etc. Ce discours faussement

scientifique est régulièrement mobilisé pour justifier les attaques antiouvrières. «C'est une réforme ou la faille», avait asséné à l'Assemblée Gabriel Attal, alors ministre des Comptes publics. Or le COR est précisément censé étudier la question des retraites et produire des rapports chiffrés. Début 2023, Pierre-Louis Bras avait expliqué que les dépenses des retraites ne dérapaient pas. Il n'en fallait pas moins pour que la Première ministre, Borne, l'accuse de

n'avoir pas «pleinement joué son rôle», et que les députés macronistes se relaient pour clouer l'impudent au pilori.

Il a donc été remplacé par l'économiste Gilbert Cette. Macroniste, chroniqueur au journal économique *Les Echos*, celui-ci était favorable à la réforme, qu'il jugeait, sans rire, «très sociale». Gageons que le COR saura désormais produire les statistiques qui arrangent le gouvernement.

Michel Bondelet

Lisez Lutte de classe, revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du numéro 235 (novembre 2023):

- Moyen-Orient: la guerre permanente, condition du maintien de la domination impérialiste
- La grève dans l'automobile aux États-Unis
- Mondialisation, relocalisations et protectionnisme: les formes contradictoires de la guerre économique
- Créole et politique en Martinique et en Guadeloupe
- Les drogues, produits et fléaux de la société capitaliste



Prix: 2,50 euros – Envoi contre cinq timbres.

Violences faites aux femmes : les révéler ne suffit pas

Selon le rapport annuel publié par le ministère de l'Intérieur, le nombre de plaintes déposées par des victimes de violences conjugales a doublé en six ans, passant de 121 256 en 2016 à 244 301 en 2022, la Seine-Saint-Denis restant le département où elles sont les plus nombreuses.

Sachant cependant que trois femmes sur quatre ont peur de révéler qu'elles sont battues par leur conjoint, c'est à environ un million par an qu'il faudrait estimer le nombre de victimes. Cela ne signifie pas forcément un accroissement des violences, même si ce n'est pas à exclure, mais plus vraisemblablement que les femmes osent plus qu'avant révéler les sévices qu'elles subissent.

Quelques progrès ont été faits dans les commissariats en matière d'écoute, ne serait-ce qu'en formant un peu mieux les policiers chargés de recevoir les victimes et en faisant plus

largement appel à des policières. En outre, nombre d'associations, de travailleurs sociaux, de tribunaux, etc., travaillent à redonner confiance aux victimes.

Si porter plainte contre cette violence est déjà un pas, cela ne met pas pour autant les femmes battues en sécurité. Car, une fois la plainte déposée, reste la peur d'avoir à rentrer chez soi faute de refuges en nombre suffisant; le téléphone « grave danger », qui alerte la police pour qu'elle intervienne vite, n'est pas délivré immédiatement et même si l'auteur des sévices est sous le coup d'une ordonnance censée

lui interdire d'approcher sa victime, rien ne l'empêche de le faire. L'exemple de Chahinez, brûlée vive par son mari en pleine rue à Mérignac en mai 2021, rappelle, s'il en était besoin, l'insuffisance de ces mesures quand on a affaire à des brutes meurtrières éduquées dans le mépris envers les femmes.

Marianne Lamiral



Manifestons le 25 novembre !

Traditionnellement, le 25 novembre est une journée de mobilisation internationale contre les violences faites aux femmes. Des rassemblements, des manifestations auront lieu dans de nombreuses villes de France et d'ailleurs.

Partout, les femmes devraient pouvoir vivre

au quotidien, se déplacer, travailler, ou simplement être chez elles, sans avoir peur d'être harcelées ou violentées – ces agresseurs étant bien souvent des proches.

C'est pour faire entendre leur voix (à laquelle se joignent heureusement de nombreux hommes) et

protester contre ces violences que des manifestations sont prévues partout en France samedi 25 novembre.

À Paris, la manifestation partira à 14 h 30 de la place de la Nation pour rejoindre la place de la République, en passant par le boulevard Voltaire.

Inceste : annonces sans contenu

La commission sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants (Ciivise) a publié son rapport le 17 novembre.

Elle avait été mise en place par Macron en 2021 après la publication du livre de Camille Kouchner sur l'inceste, *La Familia grande*.

D'après ses conclusions, 5,4 millions d'adultes ont été victimes de violences sexuelles dans leur enfance, soit une personne sur dix. Ce rapport indique l'ampleur du drame. Mais, pour le gouvernement, il n'y a là qu'une nouvelle occasion pour des effets d'annonce.

Avec le même cynisme, le gouvernement avait utilisé la question des droits des femmes, hypocritement élevée au rang de cause nationale par Macron, pour multiplier les annonces aussi tonitruantes que dépourvues d'intérêt pour faire avancer ces droits.

Appliquant la même méthode à la question de l'inceste, le président avait annoncé en 2021 qu'il mettrait en place deux

rendez-vous de dépistage et de prévention systématiques pour chaque enfant. Mais cela aurait impliqué de renforcer les moyens de la médecine scolaire ou des structures de soin médico-psychologiques pour la jeunesse. En effet, il y a moins de 1000 médecins scolaires pour toute l'Éducation nationale. Deux ans plus tard, rien n'a été fait, et personne ne s'en étonnera. La Ciivise le confirme elle-même à sa manière, en préconisant « d'évaluer » la réalité de ces rendez-vous.

D'après son rapport, un enfant est victime de violences sexuelles toutes les trois minutes. Le risque est multiplié par trois pour ceux qui sont en situation de handicap. Les violences débutent à l'âge de 8 ans et demi en moyenne, sont le plus souvent répétées et durent, dans un cas sur deux, plus d'un an. Face à ce constat glaçant, les recommandations de la Ciivise touchent à la prévention, au soin et à des changements juridiques. Certaines des mesures préconisées devraient être des évidences, comme la

mise en œuvre d'un parcours de soins du traumatisme pris en charge à 100% par la Sécurité sociale.

Ce qui est sûr, c'est que les moyens mis à disposition pour que les enfants, victimes dans le cadre familial, puissent trouver une écoute et une protection sont dérisoires.

Pour que les préconisations utiles de la Ciivise soient suivies d'effet, il faudrait une politique à l'opposé de celle du gouvernement.

Thomas Baumer

Logement : une crise sans fin

Le 16 novembre Élisabeth Borne a annoncé son nouveau plan qui prévoit un rachat de logements aux promoteurs et le déblocage de 500 millions d'euros grâce à la Caisse des dépôts, pour créer de l'habitat dont les loyers seraient inférieurs de 10% à 15% à ceux du privé.

« Le défi du logement est national », selon la ministre, mais son plan s'appliquera d'abord dans une vingtaine de « territoires d'accélération du logement » où la demande est particulièrement forte en raison, entre autres,

de l'implantation d'usines, et qui seront désignés après proposition des préfets. La Première ministre annonce aussi 35 000 logements étudiants supplémentaires dans les trois ans, alors qu'à peine la moitié des promesses du plan précédent ont été réalisées.

C'est une tactique de saupoudrage, qui n'apporte aucune solution aux demandeurs de logements sociaux, 2,4 millions de ménages selon Emmanuelle Cosse, présidente de la fédération des HLM. Elle chiffre à plus de

500 000 le nombre de logements qu'il faudrait fournir par an jusqu'en 2040.

La crise du logement s'approfondit : selon la Fondation Abbé-Pierre, 330 000 personnes sont sans aucun domicile, dont plus de 2 000 enfants. Pour leur éviter de dormir dans la rue, des écoles ont ouvert des salles de classe la nuit, comme dans le 18^e arrondissement de Paris pour 48 familles. On ne compte plus les étudiants cherchant un toit, les salariés en quête d'une place dans un camping ou

d'une chambre d'hôtel, ou renonçant à un emploi faute de trouver un logement.

Quant à l'habitat insalubre, il n'est pas près de disparaître. Des mafieux petits et grands extorquent aux familles désespérées des loyers exorbitants pour des logements invivables, prospérant sur la misère, la plupart du temps en toute impunité. L'association Droit au logement (DAL) vient d'ailleurs d'attaquer un décret entré en vigueur au 1^{er} octobre, qui allège les règles sanitaires et d'hygiène ap-

pliquées aux locaux d'habitation et qui, entre autres, rend plus facile la location de pièces en sous-sol.

« J'ai demandé au ministre du Logement de travailler sur un second plan de rachat de logements » aux promoteurs. « Cela soutiendra le secteur et permettra de sécuriser de nouveaux programmes » : ces propos d'Élisabeth Borne illustrent bien la politique du gouvernement. Ses priorités sont de sauver les bétonneurs, pas de sauver les mal-logés.

Sylvie Maréchal

Menaces de guerre : à Annecy l'armée tire déjà

Comme dans de nombreuses villes de garnison, le 27^e BCA d'Annecy utilise depuis plus d'un siècle un champ de tir pour l'entraînement des soldats. Sous l'effet de l'urbanisation croissante, les riverains de celui de Sacconges, dans la périphérie d'Annecy, sont de plus en plus nombreux et proches du terrain militaire.

Les habitants se retrouvent désormais à subir le bruit assourdissant des rafales de fusils et fusils-mitrailleurs, incessantes certains jours, même la nuit. C'est pourquoi le projet de modernisation de l'installation existante pour en faire un STOE (stand de tir ouvert évolutif) ne passe pas. À l'initiative d'un groupe d'habitants déterminés, qui ne veulent pas voir leur qualité de vie se dégrader, ni la valeur de leur bien se déprécier pour ceux qui sont propriétaires, pétitions, rassemblements, groupes sur les réseaux sociaux se sont multipliés très rapidement. L'objectif principal était d'interpeller les élus au conseil municipal lors de la consultation nécessaire pour modifier le plan local d'urbanisme (PLU) afin d'autoriser les travaux. La diffusion d'un

enregistrement audio du bruit des mitrailleurs a eu son petit effet!

La municipalité à majorité écologiste, alliée à Renaissance, essaie de ménager les deux parties mais le vert a tendance à tourner facilement et rapidement au kaki. Ses membres n'aiment pas trop le bruit des armes en théorie, mais en pratique ils s'alignent le doigt sur la couture du pantalon. Il faut bien, prétend le maire, François Astorg, que les soldats s'entraînent et il n'est pas question pour lui de remettre en cause les prétendus « intérêts supérieurs de la nation ». C'est, ajoute-t-il, « de la vie de nos soldats dont nous parlons », sous-entendant que les opposants seraient quasiment des ennemis de l'intérieur. Lors du vote au conseil communautaire du jeudi 16 novembre, il ne

s'est même pas trouvé un seul élu pour voter contre!

L'état-major local, lui aussi, fait dans le dialogue et n'a pas encore ouvert le feu sur les protestataires. Il envisage même de mettre des ruches sur le site pour verdir son activité et ne serait pas opposé à son passage en zone Natura 2000! En outre, cela lui évite de parler d'enlever tout le plomb et autres produits toxiques impunément répandus dans l'environnement.

Les riverains n'acceptent pas de se laisser embobiner par ce bourrage de crâne ni par les promesses de mur antibruit ou d'aménagements d'horaires: près de Grenoble, les mêmes promesses avaient été faites aux riverains lors de la construction d'un champ de tir sur la commune de Pont-de-Claix mais, après les travaux, les nuisances se sont encore accentuées. Tandis que les Urgences d'Annecy sont au bord de l'asphyxie depuis des mois, deux ou trois millions d'euros minimum vont être dépensés pour que l'armée forme ses soldats aux sales guerres actuelles ou à venir!

Correspondant LO



Les militaires piaffent

Samedi 11 novembre, le journal *Le Monde* a publié une interview du général Lecointre, chef d'état-major des armées de juillet 2017 à juillet 2021.

Ce dernier y martèle la nécessité de ce qu'il appelle une montée en puissance: selon lui, les États européens doivent urgemment se doter d'un appareil militaire capable d'engager un conflit massif. Il loue l'ex-président Hollande, qui aurait le premier mis fin aux restrictions budgétaires dans l'armée française, et salue le « net engagement » du président Macron, qui aurait été le premier chef d'État européen à décider ladite montée en puissance. Il est vrai que Macron a impulsé deux lois historiques de programmation militaire: 295 milliards d'euros pour 2019-2025 puis 413 milliards pour 2024-2030. Lecointre se réjouit également de l'augmentation du nombre de réservistes, de 50 000 à 100 000 d'ici 2030.

Mais tout cela ne suffit pas au général. Il déplore que la remontée en puissance « ne fasse pas pour autant de la France une nation et une armée prêtes à s'engager, dans les trois mois, dans une guerre de type Ukraine ». Et surtout, il déplore que la population ne soit pas préparée à la possibilité d'une

guerre. Selon lui, il incombe aux dirigeants politiques de « faire comprendre à l'opinion publique que la situation a atteint un niveau de gravité nécessitant de basculer nos efforts et nos investissements dans d'autres domaines que ceux du bien-être, du social ».

Pour rallumer la flamme guerrière dans les cœurs, il cite le poète réactionnaire Paul Claudel, qui affirmait que « la jeunesse est faite pour l'héroïsme ». Héroïsme qu'il propose d'orienter vers la défense de la patrie, évoquant le bon temps de la Première Guerre mondiale, présentée comme « l'élan vital d'une société pour se défendre, pour défendre une culture, un pays, une façon d'être ».

Alors que la guerre économique fait rage et menace l'humanité d'une nouvelle guerre mondiale, les états-majors demandent aux responsables politiques de préparer les populations à s'entretuer pour les intérêts de leurs exploiters. Les travailleurs doivent eux aussi se préparer à défendre leurs intérêts de classe.

Julie Lemée



Le champ de tir du 27^e BCA.

Missile M-51.3: la dernière machine à tuer

Le ministre des Armées Lecornu s'est réjoui de la réussite du tir d'essai du M-51.3, un missile de 50 tonnes et 12 mètres de haut, expédié dans l'océan Atlantique le 18 novembre depuis une base militaire des Landes.

Cet essai se faisait sans charge explosive, a tenu à préciser Lecornu à destination des habitants, qui ont été médusés devant cet arc lumineux dans le ciel des Landes. Mais ce M-51.3 pourrait embarquer

jusqu'à dix têtes nucléaires sur des milliers de kilomètres. « Ce tir a permis de valider une évolution importante du missile qui contribuera à pérenniser la crédibilité de notre dissuasion océanique durant

les prochaines décennies », peut-on lire sur le site du ministère des Armées. Et de nous expliquer que, pour garantir la réussite d'une frappe, le missile doit être en mesure de passer des défenses adverses qui seront demain de plus en plus sophistiquées. Celles-ci reposeront sur des capacités de détection plus fines, qui s'appuieront sur des radars plus puissants, des drones de haute

altitude et des systèmes spatiaux. Le M-51.3, qui rentre dans l'atmosphère à 20 fois la vitesse du son, devra leur échapper. Tout cela fait froid dans le dos.

ArianeGroup se vante du haut niveau technique de cet engin de mort dont la fabrication a déjà coûté plus de trois milliards d'euros d'argent public. Et ces dépenses militaires ne sont pas près de s'arrêter, les actionnaires d'ArianeGroup, c'est-à-dire

ceux d'Airbus et de Safran, ont de quoi être rassurés.

Voilà qui donne une idée du merveilleux avenir que nous réservent nos dirigeants. Leur système économique considère comme un grand progrès les avancées technologiques dont la finalité est de détruire des centaines de milliers de vies et de préparer activement la future guerre.

Aline Retesse

Glyphosate : une autorisation pour les profits

En accord avec le vote des États nationaux, la Commission européenne a renouvelé pour dix ans l'autorisation du glyphosate, une substance entrant dans la composition de pesticides comme le Roundup.

Produit depuis 1974 par Monsanto, racheté depuis par Bayer, le glyphosate est pourtant décrié depuis des années pour sa dangerosité potentielle. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) l'a même classé « cancérogène probable » en 2015.

Mais les enjeux économiques sont énormes : le marché mondial annuel des pesticides s'élève à plus de 50 milliards d'euros et le glyphosate est le plus vendu.

Alors, les dirigeants politiques, les hauts fonctionnaires se sont une nouvelle fois assis sur leurs principes et sur leurs propres lois, oubliant les préconisations des organismes de santé et le principe de précaution. Le gouvernement français, qui avait voté contre l'autorisation du pesticide en 2017, s'est abstenu cette fois-ci.

La Commission européenne s'est une fois de plus

basée essentiellement sur des documents élaborés par les trusts de l'agrochimie eux-mêmes. Sans surprise, l'effet toxique du glyphosate n'apparaît quasiment pas dans leurs rapports, alors que d'autres études scientifiques, non prises en compte, alertent sur le caractère cancérogène, et aussi sur les effets négatifs pour la faune aquatique, etc.

Les défenseurs du glyphosate mettent ainsi en avant que son interdiction « n'est pas faisable et tuerait notre agriculture », comme l'a encore déclaré dernièrement Macron.

D'après eux, il y aurait d'un côté tous les agriculteurs et de l'autre quelques écologistes parisiens coupés de la réalité paysanne. C'est cacher que certains syndicats de paysans, certes minoritaires, comme la Confédération paysanne, sont farouchement opposés au glyphosate. Et surtout, c'est masquer que les ouvriers agricoles et les agriculteurs, ceux qui le manipulent fréquemment, peuvent en être les premières victimes, à tel point que plusieurs centaines d'entre eux se sont regroupés dans des associations de défense contre ces pesticides.



Pour le glyphosate, comme pour les autres pesticides, dont certains sont d'ailleurs bien plus dangereux, il faudrait faire toute la transparence sur leur production, chercher vraiment, en y mettant les moyens, des alternatives moins polluantes. Mais cela n'est pas à l'ordre du jour d'une agriculture sous domination capitaliste.

Arnaud Louvet

Depakine : Sanofi empoisonneur et pollueur

« À l'instar de ceux de Mélanie, des centaines d'enfants ont probablement été intoxiqués par la Depakine dans la région de Mournex. » C'est le cri lancé par l'association d'aide aux victimes de la Depakine.

Or Mélanie n'a jamais pris de Depakine. Son seul tort est de travailler à deux pas de la cheminée de l'usine Sanofi qui, à Mournex dans les Pyrénées-Atlantiques, fabrique ledit médicament.

L'histoire remonte à 1967, quand la Depakine, médicament contre l'épilepsie, est mise sur le marché. Dès les années 1980, des études montrent le risque de graves malformations neurologiques chez les enfants dont la mère est traitée avec ce médicament pendant la grossesse, puis mettent en évidence le risque de troubles du développement intellectuel. Qu'importe, il faut attendre 2006 pour que la notice du médicament déconseille son utilisation pendant la grossesse; 2014 pour qu'elle

indique clairement la gravité et la fréquence des risques encourus et, enfin, 2018 pour qu'apparaisse un pictogramme interdisant ce médicament aux femmes enceintes.

Pendant des années, des milliers de femmes ont donc continué à suivre pendant leur grossesse un traitement dont on connaissait pertinemment les risques et ont mis au monde des enfants souffrant de malformations et de graves troubles du développement. Tout cela pour continuer à vendre des boîtes, le maximum de boîtes.

Quand, grâce au courage et à la détermination des parents, Sanofi a été condamné à verser quelques indemnités à quelques victimes, il a fui sa responsabilité et a nié.



Familles réunies, le 16 octobre 2018, devant l'usine Sanofi produisant la Depakine à Mournex.

Ses bataillons de conseillers juridiques et d'avocats ont fait durer et même réussi à faire payer l'État, toujours là pour épargner les grands groupes industriels.

Aujourd'hui, une plainte est donc déposée par une mère de famille pour mise en danger de la vie

d'autrui. Celle-ci n'a jamais pris ni un comprimé ni une goutte de Depakine, mais ses deux enfants souffrent des mêmes troubles que ceux qui ont été exposés à ce médicament. Les rejets de fabrication du produit dans l'environnement valent manifestement son

absorption.

Le problème n'est pas nouveau. En 2018, un rapport révélait que l'usine de Mournex rejetait du bromopropane, un des composants chimiques entrant dans la composition de la Depakine et classé cancérogène, mutagène et reprotoxique par l'OMS, à des niveaux jusqu'à 190 000 fois supérieurs au taux autorisé. Si l'usine était alors fermée pour des travaux de maintenance, rien n'était évoqué quant aux menaces pesant sur la santé des salariés. Quelques mois plus tard, des prises de sang révélaient que onze des salariés de l'usine avaient des traces d'acide valproïque, le principe actif de la Depakine, dans le sang. Mais depuis, rien ne s'est passé.

Pour le champion milliardaire de l'industrie pharmaceutique, la santé et la vie des salariés et des riverains ne valent pas plus cher que celle des patients.

Sophie Gargan

Œufs : le jaune, le blanc et le reste...

L'Agence régionale de santé (ARS) d'Île-de-France recommande d'éviter de manger les œufs issus de poulaillers non industriels dans la région.

Il a d'abord fallu que des associations de défense de l'environnement tirent le signal d'alarme l'an dernier car, dans les basses-cours de jardins, les poules picorent des sols contaminés par des polluants organiques persis-

tants : dioxines, furanes, PCB et autres PFAS. Par la suite l'ARS a confirmé que les œufs pouvaient contenir suffisamment de ces molécules pour que leur consommation régulière « entraîne une imprégnation progressive de l'organisme

qui peut avoir des effets sur la santé à long terme, comme une augmentation du risque de cancers, de troubles de la fertilité et de la grossesse, d'effets métaboliques comme le diabète ou de perturbation endocrinienne ». Les femmes enceintes ou allaitantes doivent particulièrement se méfier, pour leur fœ-

tus ou leur nouveau-né, de même que les jeunes enfants.

En avril dernier, l'ARS avait déjà fait part de recommandations provisoires, qu'elle vient de rendre définitives pour 410 communes autour de Paris.

Les autorités assurent par ailleurs qu'il n'y a pas

lieu de s'inquiéter au sujet des œufs issus des élevages industriels car ils seraient contrôlés par les services vétérinaires du ministère de l'Agriculture. Il faudrait donc faire confiance aux industriels et à l'État, comme s'il n'y avait jamais eu de scandale sanitaire lié à l'alimentation...

Lucien Détroit

Gaza : le massacre d'un peuple

La trêve de quatre jours intervenue le 22 novembre entre l'État d'Israël et le Hamas marquera-t-elle un tournant dans la guerre de Gaza ? Même si elle se prolongeait, elle n'effacerait pas le massacre et les énormes destructions opérées en plus de sept semaines de bombardements.

Écoles bombardées, bébés mourant dans les hôpitaux sous les bombes faute de possibilité d'évacuation... Même le haut-commissaire des Nations unies pour les droits de l'homme a dénoncé « les événements horribles dépassant l'entendement » qui ont continué de se produire dans la bande de Gaza.

Mercredi 15 novembre, le plus grand hôpital de Gaza, l'hôpital al-Shifa, a été pris d'assaut par l'armée israélienne. Samedi 18, 2 300 patients, soignants et déplacés s'y trouvaient encore selon

l'ONU, agonisant dans ses murs faute d'eau potable, de nourriture, de soins ou d'électricité pour faire fonctionner les couveuses et les appareils respiratoires. Des images ont montré des civils abattus comme du gibier par l'armée israélienne alors qu'ils tentaient de fuir les combats. L'argument selon lequel le Hamas utilise les malades comme des boucliers humains et les hôpitaux pour abriter ses quartiers généraux tient de la propagande de guerre : vrai ou faux, les morts sont des

civils palestiniens, tués par l'armée israélienne.

Après avoir méthodiquement anéanti la ville de Gaza dans le nord du territoire et fait plus de 14 000 morts, presque tous des civils, l'armée israélienne reste prête à déchaîner le même déluge de feu sur sa partie sud. Des tracts largués sur la ville de Khan Younes, ont appelé la population à l'évacuer. Mais pour aller où ?

Les deux tiers des 2,3 millions de Gazaouis ont déjà dû fuir vers cette zone, où ils sont désormais bloqués. Privés d'eau, de nourriture, de soins, ils survivent dans des écoles, des hôpitaux ou dans la rue.

En laissant faire Israël, les dirigeants occidentaux sont complices de la tuerie

Biden solidaire de l'armée israélienne

« Une solution à deux États est le seul moyen d'assurer la sécurité à long terme du peuple israélien et du peuple palestinien », a déclaré Biden dans une tribune du journal Washington Post le 18 novembre.

Biden répète mot pour mot ce qu'il avait déjà dit il y a plus de deux ans, en 2021, après des affrontements entre Palestiniens et policiers israéliens sur l'esplanade des Mosquées, et en fait ce que les dirigeants impérialistes ont répété depuis 75 ans, sans empêcher que les Palestiniens se voient dénier tous leurs droits. Parler de la « solution à deux États » n'a jamais été, pour eux et pour Israël, qu'une façon de lanterner les Palestiniens

Ces déclarations semblent surtout destinées à ceux des Américains qui, aux États-Unis, ont soutenu Biden lors de sa précédente campagne, et qui sont révoltés de le voir soutenir sans faille le massacre de la population palestinienne. Selon un récent sondage, moins de la moitié des Américains estiment que les actions militaires d'Israël sont justifiées et, chez les démocrates, 51 % penseraient que l'État d'Israël va trop loin.

Comment croire que les États-Unis, tout comme les autres grandes puissances, se préoccupent du sort de la population palestinienne ? Non seulement ils n'ont rien fait pour arrêter la tuerie, mais celle-ci a été menée sous

protection de la flotte américaine en Méditerranée.

« Gaza ne doit plus être utilisée comme une base pour le terrorisme », martèle Biden. Mais c'est la haine engendrée par les massacres qui fournit de futures recrues palestiniennes à des groupes comme le Hamas.

Biden parle de la façon dont on pourrait parvenir à la paix. Mais cette paix qu'il évoque maintenant serait la paix des cimetières, une fois que tout sera rasé et que des dizaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants auront été tués. Car quels que soient leurs

discours, les dirigeants américains soutiennent la politique jusqu'au-boutiste de Netanyahu, et ils le font par des actes, en finançant l'État d'Israël, en lui donnant les moyens de s'armer. Sauf à de très rares moments, les dirigeants impérialistes n'ont jamais rien fait de sérieux pour pousser les dirigeants israéliens à accepter un véritable règlement politique.

Les dirigeants impérialistes, les Biden et les Macron veulent se donner l'image de dirigeants cherchant à apaiser le conflit. Mais ce n'est qu'une façade, et il serait vain d'espérer qu'ils mettent fin au chaos, car ce chaos, ils l'entretiennent, à commencer par les dirigeants des États-Unis.

S'ils n'ont jamais vraiment agi pour mettre fin au conflit israélo-palestinien, c'est qu'en réalité les dirigeants des États-Unis ont intérêt à sa permanence. La situation de tension fait d'Israël leur fidèle vassal, le gendarme dont ils ont besoin dans cette partie du monde pour y défendre leurs intérêts tant elle les intéresse pour sa richesse en pétrole, et sa position stratégique. Tant que l'impérialisme dominera, il n'y aura pas de véritable stabilité et de véritable paix, ni au Moyen-Orient, ni dans le reste du monde.



Le 18 octobre, sur le sol israélien.

Aline Retesse



Gaza, le 8 octobre.

de masse de Gaza. Quant à leurs déclarations, même quand ils montrent une pointe d'indignation devant l'assassinat de bébés, elles relèvent du bal des hypocrites. Car, de Biden à Macron en passant par l'ONU, tous ont soutenu et continuent de soutenir « le droit d'Israël à se défendre ».

Aujourd'hui, ce droit passe par une politique de terreur à l'encontre de la population palestinienne. Au-delà, elle vise également tous les peuples de la région en leur montrant ce qui pourrait les attendre s'ils voulaient remettre en question la tutelle de l'impérialisme.

Marlène Stanis

Lecornu : un second couteau en tournée

Le gouvernement français a envoyé son ministre des Armées, Lecornu, en tournée au Proche et au Moyen-Orient du 15 au 17 novembre. Il est ainsi passé par l'Égypte, les Émirats arabes unis, l'Arabie saoudite, Israël et le Qatar.

L'État français a bien peu de poids dans la situation actuelle de la région, dominée par l'impérialisme américain et son bras armé israélien, mais il tente de jouer sa carte et, en 48 heures, Lecornu s'est rendu à deux reprises au Qatar, où est basé un bureau politique du Hamas et où se déroulent ses négociations avec le gouvernement israélien.

Macron a affiché son soutien aux menées guerrières de Netanyahu contre Gaza. Une note interne d'une dizaine d'ambassadeurs français, rendue publique par *Le Figaro*, a alerté sur le risque qu'une telle politique compromette l'influence française au Liban, en Jordanie ou en Égypte.

Macron veut donc ménager aussi les intérêts de sa bourgeoisie dans le monde arabe. C'est ce qui

avait poussé le président de l'époque, Chirac, à refuser de participer à la guerre d'Irak en 2003, après que la France eut participé à la guerre du Golfe en 1990.

En réalité, depuis 1956, quand la France et la Grande-Bretagne s'étaient alliées à Israël contre l'Égypte de Nasser et la nationalisation du canal de Suez, l'impérialisme français n'a cessé, pour protéger ses intérêts pétroliers et financiers dans la région, de naviguer entre ententes avec les États arabes et appui à Israël, gendarme des grandes puissances dans la région.

Loin de se soucier du sort des peuples, le gouvernement français envoie son ministre tenter de préserver ces liens avec les rois, princes et autres dirigeants de la région.

Charles Legoda

Le Hamas : la révolte des opprimés n'est pas son combat

Parmi la population des pays arabes et au-delà, l'opération Déluge d'al-Aqsa déclenchée le 7 octobre par le Hamas a été considérée comme une victoire historique pour celui-ci et, malgré les atrocités commises, il y a gagné en popularité.

Face à un État israélien protégé par les puissances impérialistes qui a en toute impunité expulsé, opprimé tout un peuple et perpétré des massacres, beaucoup dans le monde arabe ont éprouvé un sentiment de revanche. Avec la nouvelle guerre à Gaza et la volonté affichée d'Israël d'éradiquer le Hamas, ce parti qui est une branche palestinienne des Frères musulmans a réussi à redorer un blason terni après dix-sept ans à la tête de la bande de Gaza.

À la tête d'un mini-État

Israël a décidé d'évacuer la bande de Gaza en 2005. L'année suivante, bénéficiant de l'échec des accords d'Oslo et du discrédit de l'OLP et du Fatah, le Hamas y remportait les élections. Les dirigeants occidentaux, ne voulant pas reconnaître le succès d'une organisation qu'ils avaient classée comme terroriste, poussèrent le Fatah à remettre en cause le scrutin. Une lutte sanglante opposa alors les milices des deux organisations rivales et déboucha en 2007 sur l'éviction du Fatah de la bande de Gaza.

Le Hamas se retrouva alors à la tête d'un mini-État,

avec son administration, ses impôts, son appareil militaire et de répression. Pour qu'il puisse payer ses fonctionnaires et jouer son rôle de maintien de l'ordre à Gaza, des fonds vinrent le financer depuis le Qatar et l'Iran, avec l'accord d'Israël, qui y trouvait son intérêt. « *Quiconque veut contrecarrer la création d'un État palestinien doit soutenir notre politique de renforcement du Hamas et de transfert d'argent vers lui. Cela participe de notre stratégie : isoler les Palestiniens de Gaza de ceux de Cisjordanie* », déclarait cyniquement Netanyahu en 2019.

Si Israël et les puissances impérialistes ont toujours présenté le Hamas comme l'ennemi à abattre, en coulisse elles n'ont jamais cessé d'entretenir des relations directes ou indirectes avec lui. Quant aux Gazaouis, ils ont déchanté. Ils ont été confrontés aux difficultés du quotidien liées au blocus économique et militaire permanent, aux multiples guerres, au chômage qui touche 50% de la population, aux coupures d'électricité de plus de douze heures par jour, à une eau à peine potable et à des

impôts sans limite. Même si les Gazaouis voient bien dans Israël et l'Égypte les responsables du blocus, leurs critiques n'ont pas épargné le Hamas. Ses dirigeants ont la haute main sur l'économie de l'enclave et taxent fortement toutes les activités, permis de construire, commerces même informels, cigarettes, jusqu'aux cautions de sortie de prison suite à des arrestations souvent arbitraires. Beaucoup critiquent la corruption des cadres du Hamas, qui ne semblent pas souffrir des pénuries d'électricité.

Contre les masses populaires

La population vit sous la surveillance des agents du Hamas en civil, appelés Zanana en référence aux avions de surveillance de l'armée israélienne qui volent au-dessus de Gaza. Pourtant, ces dernières années, des mobilisations ont, à plusieurs reprises, émergé par le biais des réseaux sociaux. Ainsi, en mars 2019, le hashtag « *Nous voulons vivre* » s'y est répandu. Pendant trois jours, des milliers de jeunes se sont mobilisés contre les impôts et la pauvreté. Pensant que les manifestations se dirigeraient seulement contre Israël et le Fatah, le Hamas a d'abord laissé faire, avant de découvrir qu'il était la cible des manifestants et de les

à lire ou à relire

- *Les dirigeants sionistes font la guerre aux Arabes... et au peuple israélien* (la guerre du Liban, juillet 1982 - 1 euro)
- *Les Palestiniens : histoire d'un peuple qui a Israël pour adversaire et les États arabes comme ennemis* (CLT n°2, 25 novembre 1983 - 1,50 euro)
- *L'impérialisme français au Moyen-Orient* (CLT n° 20, 24 octobre 1986 - 1,50 euro)
- *De la guerre des pierres à un État Palestinien* (CLT n° 58, 8 octobre 1993 - 1,50 euro).
- *Israël : comment le sionisme a produit l'extrême droite* (CLT n° 67, 2 février 1996 - 2 euros)
- *Israël-Palestine : comment l'impérialisme, en transformant un peuple en geôlier d'un autre, a poussé les deux dans une impasse tragique* (CLT n° 109, 1^{er} février 2008 - 2 euros)
- *Moyen-Orient : la barbarie des djihadistes et celle de l'impérialisme* (CLT n° 138, 14 novembre 2014 - 2 euros)

réprimer violemment.

Depuis près de vingt ans, l'état de guerre permanent entre Israël et Gaza a permis au Hamas d'asseoir son pouvoir et de faire taire toute contestation. Cela a été aussi l'occasion de détourner des révoltes qu'il n'avait pas déclenchées et d'en tirer profit, notamment au printemps 2021, quand l'irruption des forces israéliennes dans la mosquée al-Aqsa de Jérusalem déclencha le soulèvement de toute une jeunesse. Celle des quartiers occupés de Jérusalem-Est et celle des camps de réfugiés de Cisjordanie furent rejointes pour la première fois avec cette ampleur par de jeunes Arabes israéliens. En déclenchant

alors des tirs de roquettes sur Israël, le Hamas imposa un affrontement militaire, étouffant cette révolte de la jeunesse pendant qu'Israël bombardait une nouvelle fois Gaza. En Israël même, la contestation grandissante des jeunes Arabes Israéliens face aux vexations dont ils étaient victimes était elle aussi étouffée.

La politique du Hamas ne sert pas les intérêts des masses opprimées de la région. La population de Gaza paye au prix fort ses manœuvres cyniques. Le 7 octobre, celles-ci ont sciemment conduit au bain de sang qui a coûté la vie à des milliers de civils. Il est évident que les dirigeants du Hamas savaient qu'elles entraîneraient la riposte d'Israël qui a transformé Gaza en champ de ruines. Sa posture guerrière et son radicalisme de façade visent à s'affirmer comme le représentant exclusif des Palestiniens et à s'imposer comme seul interlocuteur auprès des grandes puissances et d'Israël, quel que soit le prix payé par la population. Le Hamas ne veut pas être l'expression de la révolte des masses opprimées, et en réalité il la craint. C'est pourtant celle-ci qui peut ouvrir un avenir si elle cherche à renverser l'ordre impérialiste qui, en utilisant tous les clivages religieux, nationaux et politiques, entraîne les peuples dans la barbarie et dans des conflits sans fin.

Leïla Wahda



À Gaza, le 30 juillet des manifestants palestiniens scandent des slogans contre le Hamas, selon eux responsable des coupures d'électricité chroniques et des conditions de vie difficiles.

Argentine : le président "le plus fou"

Le 19 novembre, Javier Milei, le candidat partisan affirmé d'un capitalisme sauvage, a remporté le deuxième tour de la présidentielle argentine avec 55% des votants. Son adversaire, le péroniste Sergio Massa, n'en obtient que 44%.

Si on compare avec les voix du premier tour, Milei ajoute à ses 8 millions de voix les 6 millions de la candidate de droite, Patricia Bullrich, arrivée troisième au précédent scrutin. De son côté, Massa ajoute à ses 9 millions quelque 2 millions venant d'un autre candidat péroniste. À la présidentielle de 2019, le péroniste Fernandez avait été élu avec près de 13 millions de voix. Massa, ex-ministre de l'Économie du gouvernement péroniste sortant, en perd donc deux millions. Il paye les plans d'austérité imposés à la population pour faire face aux échéances des prêts du FMI et aussi une inflation galopante. Sans oublier que 9 millions d'électeurs sont restés chez eux.

Que l'électorat de droite ait rallié Milei n'est pas surprenant. Les propositions de Bullrich étaient voisines des siennes, mais sans les outrances qui ont fait son succès auprès d'une partie de

l'électorat en colère contre la dégradation de la société argentine. Bullrich avait appelé ses électeurs à voter Milei, et ce dernier n'a pas été gêné par cet appel venant d'un membre éminent de la caste politicienne corrompue qu'il a dénoncée verbalement tout au long de sa campagne.

Milei, ex-économiste habitué des plateaux de télévision, devenu député il y a deux ans, a capté avec sa démagogie la colère d'une partie de la population mécontente de vivre dans un pays qui va de crise en crise. L'Argentine est prise dans les tenailles d'un prêt du FMI de 44 milliards, héritage laissé par la présidence de droite de Mauricio Macri (2016-2019), et d'une inflation approchant les 150% l'an.

Mais il ne peut y avoir de miracle, même en donnant le pouvoir à un fou : « El loco » est en effet le surnom que Milei a acquis en brandissant pendant sa campagne une tronçonneuse

destinée à couper dans l'État tout ce qui relève de la justice sociale et qu'il entend éliminer. Partisan d'un État minimal, il veut privatiser tout ce qui peut encore l'être, et mettre un terme aux allocations et aides diverses qui permettent à 51% de la population argentine de maintenir la tête hors de l'eau, alors que 40% d'entre elle est considérée comme pauvre.

Milei prétend gouverner sans ministre du Travail, de l'Environnement, de la Santé, de l'Éducation, des Femmes... on en passe. Et il a d'ores et déjà reçu le soutien de ses modèles politiques, Donald Trump et Jair Bolsonaro. Il a parlé aussi de supprimer la Banque centrale et le peso, la monnaie nationale, « un excrément » selon lui, pour la remplacer par le dollar. Il est aussi climatosceptique, anti-avortement, partisan de la vente libre des armes et des organes ! On verra ce qu'il restera de ce programme quand il entrera en fonction en décembre prochain. Pour l'instant, les institutions parlementaires dont il a besoin pour gouverner sont plutôt aux mains



Milei brandissant une tronçonneuse pendant sa campagne.

des politiciens dont il prétend se passer. Que feront ces professionnels de l'opportunisme ? Choisiront-ils de s'opposer ou de se rallier, l'avenir le dira. Il semble que les multinationales étrangères et la bourgeoisie argentine auraient préféré l'autre candidat, ex-ministre de l'Économie connaissant les usages, mais elles sauront certainement s'adapter, elles ont pour elles l'habileté et les moyens d'imposer leurs choix. Mais pour les classes populaires et tous ceux dont les droits sont désormais menacés, c'est une autre affaire.

Si Milei parvient à mettre fin aux quelques mesures sociales que les péronistes maintenaient en direction des classes populaires, cela entraînera pour elles une plongée supplémentaire dans la misère. Le remplacement du peso par le dollar, s'il a lieu, aura les mêmes effets.

Quant au droit à l'avorte-

ment qui fait partie de ses cibles, Milei a évoqué un référendum dont il espère qu'il le remettra en cause. Des organisations féministes ont déjà fait savoir qu'elles se mobiliseront contre cette attaque annoncée.

C'est à cela que les travailleurs, les chômeurs, les retraités doivent se préparer. Au minimum, comme ses prédécesseurs, Milei poursuivra les plans d'austérité : pas question de tronçonneuse quand il s'agit d'acquiescer les traités du FMI, ce tribut impérialiste doit être honoré. Au pire, outre la remise en cause des programmes sociaux, il pourrait vouloir s'en prendre à ce qui fait la base du parti péroniste, c'est-à-dire les syndicats ouvriers, comme l'a fait une Thatcher en Grande-Bretagne dans les années 1980. Les travailleurs et les classes populaires doivent préparer leur riposte.

Jacques Fontenoy

Bangladesh : la lutte courageuse des travailleurs du textile

Au Bangladesh, les ouvriers du textile ont repris le travail le 13 novembre après trois semaines de grève, sans avoir obtenu l'augmentation de salaire demandée.

Alors que les travailleurs réclamaient un salaire minimum équivalent à 190 euros, contre 70 euros actuellement, le gouvernement l'a

limité à 104 euros.

Ce résultat est loin de faire le compte face à l'inflation qui frappe la population. La présidente de

la fédération des travailleurs du textile le rappelle : « Depuis 2018 [année de la dernière augmentation], beaucoup d'aliments ont augmenté de 150 à 200%. Tout ce qui constitue la base de la nourriture des ouvriers a doublé, comme les oignons, le riz, les lentilles.

Les ouvriers ne peuvent vivre que vingt jours et, le reste du mois, ils vivent à crédit. »

La répression a été sévère, et ce dès le début du mouvement. Quatre ouvriers au moins ont été tués par la police, 140 arrêtés, ainsi que des militants syndicaux, et 10 000 ouvriers font l'objet de poursuites. Les menaces de licenciement planent sur les travailleurs qui ne retourneraient pas dans leur usine, et la Première ministre du pays s'en est servie pour leur enjoindre de reprendre le travail. Voyant cela, le principal dirigeant syndical, Babul Abker, a appelé à cesser le mouvement.

Le fait que le gouvernement tranche le conflit entre ouvriers et patrons du textile n'a rien d'étonnant. Déjà, plusieurs de ces derniers sont soit ministres, soit députés du parti majoritaire, mais surtout l'industrie textile représente à

elle seule 85% des 55 milliards de dollars des exportations annuelles, à destination des grandes marques occidentales de vêtement. Pas plus que les industriels bangladais, celles-ci ne souhaitent voir les salaires augmenter au risque de rogner leurs monstrueux profits. Quelques-unes ont timidement avancé que, peut-être, il serait bon que les salaires soient supérieurs, mais en se gardant bien de peser sur le gouvernement pour cela.

Les ouvriers bangladais du textile n'ont pu gagner, à travers cette grève, qu'une partie de l'augmentation de salaire qu'ils réclamaient en affrontant les patrons et le gouvernement. Mais ce n'est pas la première fois qu'ils relèvent la tête en se faisant craindre et respecter, ne serait-ce que par leur détermination et leur nombre, et ce ne sera pas la dernière.

Marianne Lamiral



Ouvrières du textile, le 2 novembre à Dacca.

Intermarché – Aulnay-sous-Bois : **premier avertissement**

Depuis plusieurs semaines, le mécontentement monte à l'Intermarché d'Aulnay-sous-Bois, en Seine-Saint-Denis, qui compte une cinquantaine de travailleurs.

La charge de travail dans les rayons a augmenté avec plus de palettes à déplacer. Entre le directeur, le sous-directeur, la RH et les chefs de rayon, chacun y va de son ordre et de son contre-ordre, ce qui multiplie les opérations. Dans cet ancien atelier industriel, très mal isolé, le nouveau patron a fait supprimer le

chauffage au pied des caissières. Au bout de trois ou quatre heures assise à sa caisse, on ne sent même plus ses pieds. Sans parler d'obliger à porter la tenue Intermarché sans prévoir de tenue d'hiver ni de rechange, le patron refusant de payer les frais de nettoyage. Les payes tournent autour de 1 500 euros avec vingt ans

d'ancienneté, les plus jeunes étant tout juste au smic.

Alors, quand la direction s'est mise à placer la 5^e semaine de congés payés selon son bon vouloir sans tenir compte des situations familiales, cela a été la goutte d'eau de trop. Pendant le week-end des 18 et 19 novembre, des travailleuses se sont organisées pour rédiger une pétition avec toutes les revendications sur les salaires, les conditions de travail et le respect nécessaire, ainsi que pour faire circuler

l'information que tout le monde devait se retrouver à la pause de 10 heures, lundi 20 novembre. En quelques minutes, la pétition était signée par les 22 présents, qui ont décidé de la porter tous ensemble. Pendant deux heures, plusieurs ont pris la parole pour dire leurs quatre vérités au patron et aux chefs présents. Des congés payés aux charges de travail déliantes, en passant par la politesse et le respect envers tous les salariés, tout y est passé.

Sous la pression, le patron s'est engagé à donner une réponse à chaque revendication en fin de semaine. Tout le monde voit qu'il essaye de jouer la montre, mais la fierté d'avoir réussi à agir collectivement, d'avoir envahi ensemble les bureaux de la direction, change totalement l'ambiance dans le magasin. Le patron n'en a pas fini avec la pause de 10 heures...

Correspondant LO

Carrefour Belle-Épine : **contre la location gérance**

Mardi 21 novembre, la presque totalité des employés de l'hypermarché Carrefour du Centre commercial Belle-Épine, à Thiais (94), a débrayé pour protester contre le passage en location-gérance du magasin.

Avec la disparition des primes, tous sont dégoûtés d'avoir perdu le tout petit surplus qui permettait à chacun de se faire plaisir de temps en temps. L'autre crainte est de voir les effectifs diminuer. Ils sont déjà au plus bas depuis des années avec le projet TOP, qui a introduit la polyvalence

et imposé que chacun bouche les trous dans tous les rayons en fonction des besoins. Le nombre d'embauches baisse d'année en année et les jeunes collègues en contrat de professionnalisation ne sont pas embauchés.

Mais la colère a eu aussi pour origine la révélation

de la rémunération du PDG Alexandre Bompard. Chacun a été choqué de le voir dire dans l'émission Cash Investigation, qui a été très relayée dans le magasin, que son salaire de 9 millions d'euros était le résultat de ses performances. C'était dire implicitement à tous que s'ils ont un salaire très bas, c'est qu'ils ne valent rien.

Les travailleurs du magasin étaient fiers d'avoir marqué le coup. La mise en location gérance, en



faisant changer les travailleurs d'employeur, leur fait perdre l'équivalent de deux mois de salaire sur l'année. La perte des accords d'entreprise du groupe, concerne 23 000 salariés répartis dans 268 magasins, 64 hypers et

204 supermarchés, qui sont passés en location gérance entre 2018 et 2023. En débrayant, les travailleurs ont donné l'exemple d'une réaction contre cette attaque directe.

Correspondant LO

Energies 33 : **non à la répression patronale**

Mardi 21 novembre, 500 militants syndicaux et travailleurs de l'énergie se sont regroupés à Bordeaux pour soutenir deux militants CGT accusés d'avoir coupé l'électricité de plusieurs secteurs de la ville lors d'une manifestation contre la réforme des retraites.

Le 24 mai dernier, cinq salariés d'Enedis, dont le secrétaire général du syndicat CGT Energies 33, ont été interpellés par la police à leur domicile à 6 heures du matin. Après 37 heures de garde à vue, trois sont ressortis libres et sans aucune poursuite. Pour les deux autres, la garde à vue a duré 48 heures, suivie d'une comparution devant le juge des libertés qui leur a interdit de manifester en Gironde jusqu'à leur convocation au tribunal correctionnel, mardi 21 novembre.

D'après la presse, il leur est reproché des coupures

d'électricité, lors de la manifestation du 4 avril contre la réforme des retraites. Mais tout cela n'est qu'un prétexte. Pour tenter de faire cesser la contestation, le gouvernement avait décidé d'amplifier la répression. Lors de la manifestation du 1^{er} mai, à Bordeaux, des dizaines de personnes avaient été retenues pendant 1 h 30 dans une nasse, 23 avaient été interpellées et gardées à vue 24 ou 48 heures, toutes heureusement libérées sans poursuite.

Les jours suivants, la police avait interpellé et mis

en prison plusieurs jeunes venus protester contre les arrestations du 1^{er} mai. Celles des salariés d'Enedis, quelques jours plus tard, faisaient partie de cette même stratégie d'intimidation.

Dans le pays, de nombreux travailleurs et militants, en particulier de l'Énergie, sont encore sous la menace de procédures disciplinaires et judiciaires et risquent leur emploi.

Ceux qui se mobilisent pour les soutenir ont entièrement raison. La violence est du côté du gouvernement qui a décidé de priver les travailleurs de deux ans de droit à la retraite, et du côté de l'État qui utilise tous les moyens à sa disposition pour défendre un ordre injuste.

Correspondant LO

Chaussea : **ça marche pour les actionnaires**

Depuis une dizaine d'années, les disparitions d'enseignes se multiplient, transformant des rues de centres-villes et des galeries marchandes de centres commerciaux en cimetières de magasins. Mais surtout, elles causent des suppressions massives d'emplois.

En revanche, pour les capitalistes, la crise est une aubaine qui permet aux plus puissants de supplanter des concurrents et de se renforcer. C'est le cas du groupe Chaussea, propriété de la famille Grieco, qui n'a pas hésité à chasser ses bottes de sept lieues pour accumuler les rachats d'entreprises.

Ainsi, en 2021, Chaussea a repris 124 magasins La Halle puis, en mai 2023 la marque San Marina, après s'être assurée de la liquidation des 160 magasins restants et du licenciement par le tribunal

de commerce de 650 salariés. Cette année également, Chaussea s'est associée à Intersport pour reprendre une partie des emplacements des magasins Go Sport. Et aujourd'hui, il annonce qu'il va reprendre la marque Pataugas, tous les magasins ayant là aussi été précédemment fermés.

Pour information, la famille Grieco est classée au tableau des 500 plus grosses fortunes du pays. Ceci explique évidemment cela.

Philippe Logier

Hôpitaux de Paris – AP-HP : les vacances sacrifiées pour les JO ?

La direction générale de l'AP-HP (Assistance Publique – Hôpitaux de Paris) appelle à se mobiliser pour les Jeux Olympiques de Paris du 26 juillet au 11 août, puis du 28 août au 8 septembre 2024 pour les Jeux Paralympiques.

Outre qu'elle va gérer la polyclinique du village olympique et paralympique (centre de soins pour les athlètes et leurs délégations), la direction voudrait que l'ensemble des hôpitaux répondent aux besoins de santé des habitants, des touristes et des visiteurs des JO. Pour cela elle annonce déjà la couleur : il faudra maintenir une plus grande activité que les étés précédents.

Il est donc prévu qu'une soixantaine de services supplémentaires, sur les 800 que compte l'AP-HP, soient mobilisés par rapport aux étés précédents. 750 médecins, infirmiers, aides-soignants et ambulanciers sont concernés dans des services d'aval des urgences, de chirurgie orthopédique et digestive, de réanimation, les SAMU, les SMUR... En conséquence, les vacances

d'été du personnel de l'AP-HP risquent d'être perturbées. Déjà, en temps « normal », il est difficile d'avoir plus de trois semaines de congé consécutives entre juin et septembre et le sous-effectif permanent règne l'été. Dans certains services, c'est même moins que 21 jours. Cela fait des années que les RCA (remplacements de congés annuels) ont disparu : c'était souvent des enfants du personnel de l'AP-HP ou des étudiants en soins infirmiers qui dépannaient les services durant les mois d'été.

La direction agite une

prime – entre 800 euros et 1200 euros brut pour les soignants en fonction de leur catégorie et 2500 euros brut pour les médecins – qui serait accordée à ceux qui ne prendraient que deux semaines de vacances entre le 1^{er} juillet et le 31 août. Les jours de congé ne seront pas perdus : ils seront pris ultérieurement ou stockés sur un compte épargne-temps qui sera déplafonné exceptionnellement en 2024.

Pour nombre de travailleurs de l'AP-HP, il est évident que si plus de services de soins restent ouverts, il faudra aussi plus de services de radiologie, de laboratoires, de cuisines, de crèches, de logistique, mais les employés de ces services ne semblent pas être concernés par la prime.

En tout cas, les directions des hôpitaux demandent que l'ensemble des salariés posent dès maintenant leurs demandes de congés d'été 2024 dans les services mobilisés pour les JO, et dès décembre pour les autres. Ainsi, les travailleurs qui n'auraient pas posé leurs vacances avant décembre ou qui prendront leur poste

à partir de janvier 2024 seront lésés. Quant aux effectifs réels dans les services JO l'été prochain, ils promettent d'être au minimum, comme le reste de l'année.

L'AP-HP sait depuis 2017 que les Jeux sont prévus, donc que les effectifs auraient dû être anticipés de longue date. Au lieu de cela, ceux qui sont en poste ne pourront pas poser les vacances qu'ils souhaitent. La prime n'est qu'une carotte pour inviter à restreindre soi-même ses vacances d'été, ce qui pose bien des problèmes quand on a des enfants scolarisés.

La direction déclare se réserver le droit, s'il y a « une situation sanitaire exceptionnelle », de rappeler le personnel déjà en vacances. Elle prépare les têtes à ce qu'un plan Blanc soit déclenché au dernier moment.

L'AP-HP voudrait que les travailleurs hospitaliers s'apprêtent à courir encore plus vite durant les JO. Pas en compétition, mais au travail. Si les travailleurs veulent avoir les vacances qu'ils souhaitent, il faudra qu'ils l'imposent.

Correspondant LO

Hôpitaux de Saint-Maurice : restructuration et opération immobilière

Dans le Val-de-Marne, les hôpitaux de Saint-Maurice (2 300 agents) et des Murets à La Queue-en-Brie (700 agents) sont appelés à fusionner au 1^{er} janvier 2024.

L'hôpital psychiatrique Esquirol, situé sur le même terrain que celui de Saint-Maurice, spécialisé en rééducation, y avait déjà été adjoint administrativement en 2010, entraînant regroupements de services et suppressions de postes. Toutes ces restructurations n'ont qu'un seul but : faire des économies sur le personnel, le matériel et le nombre de lits.

Le service informatique est commun depuis dix ans aux deux hôpitaux Saint-Maurice et Les Murets, et il est envisagé de ne faire plus qu'une seule cuisine au lieu d'une sur chaque établissement actuellement. Il en est de même pour les

crèches. Les craintes de suppressions de postes, et d'une remise en cause du nombre de jours de RTT, d'une prime des agents des services hospitaliers ou des tarifs de crèche sont dans la tête de tout le personnel.

D'autre part, la direction et l'Agence régionale de Santé envisagent de louer en bail renouvelable de 50 ans une partie des bâtiments d'Esquirol, qui disposent de patios et d'une vue dégagée sur un grand parc. Ainsi 26 000 m² de bâtiments seraient proposés pour 0,86 euro le m² par mois à des promoteurs privés. Ces bâtiments accueillent aujourd'hui des services de soins

psychiatriques adultes.

La direction prétexte que les installations actuelles ne sont plus aux normes et que les bâtiments anciens sont vétustes, mais c'est bien elle qui les a laissés se dégrader. Et plutôt que de rénover l'intégralité des bâtiments, elle va en construire un plus petit et y concentrer les patients et le personnel au prix de la déshumanisation des soins. Alors qu'actuellement les patients peuvent sortir dans le parc, à l'avenir, le cloisonnement sera de mise avec des badges entre services.

L'ensemble des syndicats s'oppose à ces projets qui livrent l'hôpital aux économies budgétaires d'une main, et aux spéculateurs immobiliers de l'autre.

Correspondant LO



COLLECTIF POUR L'AVENIR DES HÔPITAUX DE SAINT-MAURICE, LES MURETS

Dassault Aviation : non au licenciement !

Dassault vient d'entamer une procédure de licenciement à l'encontre d'un délégué du syndicat CGT à l'usine d'Argenteuil.

Le délégué, Manu, est un ingénieur qui, il y a quelques années, avait choisi de militer syndicalement, y compris comme juge prud'homal, plutôt que de mener une brillante et prospère carrière professionnelle comme il est de coutume parmi les cadres supérieurs. Cet engagement lui a valu des sanctions à répétition ainsi que de se retrouver à devoir exécuter des travaux sans rapport avec sa qualification. Cette situation l'a mené à décrocher psychologiquement, au point d'être en arrêt de travail plusieurs mois.

C'est dans ce contexte que le médecin de l'entreprise Dassault Aviation déclare aujourd'hui ce délégué « inapte à tous les postes » sur l'ensemble des sites. Dassault,

qui cultive l'image d'une entreprise familiale, veut des cadres à sa botte et entend bien faire un exemple avec Manu.

Un premier débrayage de protestation a eu lieu à Argenteuil mardi 14 novembre, jour où le CSE devait se prononcer, les élus, tous syndicats confondus, ont voté contre ce licenciement. Manu mérite tout le soutien et la solidarité militante des travailleurs de Dassault.

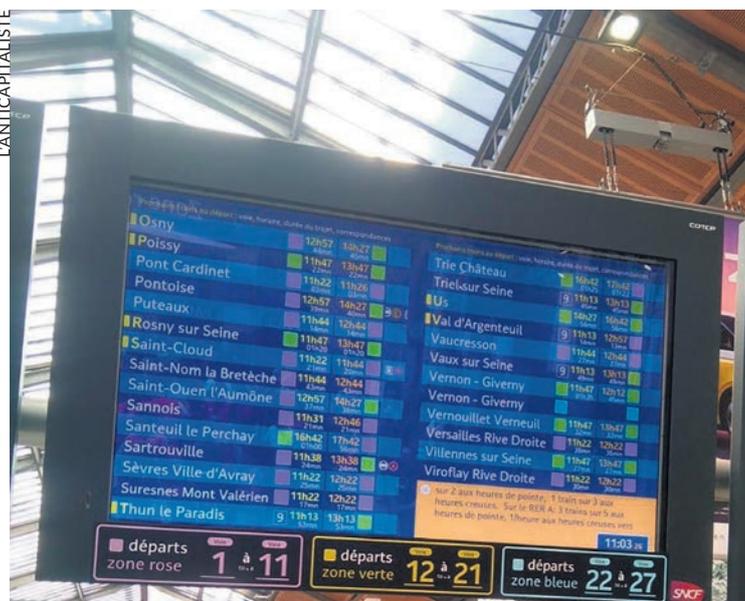
Au-delà de la décision de l'inspection du travail, qui doit avaliser ou refuser ce licenciement, c'est dans l'entreprise que se joue la nécessité de s'opposer à la toute-puissance de la famille Dassault.

Correspondant LO

SNCF

À Paris Saint-Lazare, le progrès... à reculons

Un nouveau logiciel de programmation des journées de travail des conducteurs de train a été mis en place fin octobre sur le secteur de banlieue de Saint-Lazare. Des hauts cadres ont désigné volontaires les travailleurs concernés pour ce qui se veut « site pilote » pour le développement de ce logiciel destiné, à échéance, à l'ensemble de la SNCF.



Profits croissants, salaires décroissants

Alors que l'inflation bat son plein, la direction de la SNCF a annoncé une augmentation générale des salaires de 1,8% pour l'année 2024, bien loin de la hausse des prix et des factures.

Cette baisse programmée du pouvoir d'achat vient à la fin d'une année 2023 pendant laquelle la direction n'a accordé que 2% alors que la hausse des prix officielle atteint 5,8% et après 2022, où la hausse des salaires n'a été que de 1,4% pour une inflation de 5,4%. Entre 2014 et 2021 aucune augmentation des salaires n'avait été accordée.

La direction a eu le culot d'assortir sa misérable augmentation d'un chantage auprès des organisations syndicales, menaçant de n'accorder que 1% d'augmentation si l'accord n'était pas validé par une majorité d'entre elles. Ce piège grossier n'a pas empêché la CFDT et l'UNSA de signer cet accord et de s'en faire les avocats auprès des cheminots.

La direction a accompagné sa proposition d'une prime exceptionnelle de 400 euros. Mais c'est bien chaque mois que cette somme manque sur les

comptes bancaires des cheminots en raison du blocage des salaires depuis de nombreuses années.

Farandou, le PDG de la SNCF, a affirmé que les rémunérations des cheminots progressent en trois ans d'au moins 17%. Le chiffre est obtenu en intégrant les augmentations individuelles à la tête du client ou à l'ancienneté. S'il a été repris avec complaisance par les médias, dans le but une nouvelle fois de faire passer les cheminots pour des privilégiés, ceux-ci savent que leur pouvoir d'achat est au contraire en chute libre, comme celui de l'ensemble du monde du travail.

Le vol perpétré sur le salaire des travailleurs se retrouve dans les profits. L'an passé, le bénéfice de la SNCF a atteint le sommet historique de 2,4 milliards d'euros. L'année 2023 s'annonce encore plus profitable. C'est donc bien la riposte qui doit être à l'ordre du jour.

Christian Bernac

Ce logiciel appelé Orion est censé concevoir les journées de travail des conducteurs et les envoyer vers un autre logiciel, nouveau lui aussi : Self-Service. Normalement, il serait possible de consulter sa journée de travail sur ce « self-service », et de voir l'heure, le lieu et sur quel type de matériel elle va se dérouler. Il serait également possible d'y poser ses congés, de consulter son compte-épargne temps, etc. Dans les faits, la réalité est tout autre.

La direction rêve de voir plus tard le logiciel « gérer » les conducteurs, les rames et les sillons disponibles à l'instant T. Sur la région, cela concerne près de 700 conducteurs pour environ 1 100 trains par jour. Dans le cahier des charges fourni par la direction aux concepteurs du logiciel censé répondre à cette tâche complexe, les conditions de travail des cheminots n'ont pas pesé lourd.

Le résultat est à la hauteur du mépris des hauts cadres. Le logiciel n'est pour le moment pas capable de traiter les données

nécessaires pour que les « gestionnaires de moyens », dont c'est le métier, puissent retravailler les journées de service. Les multiples bugs et la lenteur d'exécution du logiciel rendent leur tâche très énervante et inefficace. Ils passent des journées au téléphone pour gérer les problèmes générés par le nouveau logiciel, sous la pression permanente de la hiérarchie. Les problèmes étant nombreux, les appels ne peuvent être tous traités et les conducteurs à l'autre bout du fil doivent patienter de longues minutes, pendant leur temps libre, à l'écoute d'une musique d'attente insupportable.

De plus, la direction a réorganisé l'an dernier le service des gestionnaires de moyens. Elle a notamment supprimé les liens directs, pourtant essentiels, qu'ils avaient avec les conducteurs. Au passage, elle a supprimé également une partie des postes et une part importante des primes mensuelles. La direction pousse désormais aux heures supplémentaires.

Du côté des conducteurs,

les journées sont difficiles à consulter car les logiciels Orion et Self-Service ne communiquent pas bien. C'est d'autant plus problématique qu'Orion modifie les journées prévues initialement. En fait, des trains sont surtout ajoutés aux journées qui se retrouvent donc plus chargées.

Le logiciel prévoit aussi en effet des début ou des fins de journée à des endroits imprévus, ce qui empêche les cheminots d'effectuer ces journées. Enfin, cerise sur le gâteau, les congés refusés ne sont pas recrédités, et les primes sur les trajets effectués sont mal calculées.

Malgré cette situation, le directeur s'est permis d'envoyer un courrier aux cheminots concernés pour dire que tout marche globalement bien... Tellement bien que des conducteurs se sont déjà réunis début novembre pour protester auprès de la direction ! Un débrayage a eu lieu mardi 21 novembre et un autre a été voté pour le jeudi 30.

Correspondant LO

En train de nous embrigader ?

La loi de programmation militaire contient un volet sur l'augmentation du nombre de réservistes.

Dans ce cadre, de nombreuses entreprises ont signé des conventions de soutien à la politique de réserve. Les réservistes sont impliqués dans les missions des armées, ce qui implique des périodes hors de leurs entreprises. Total, Bouygues ou Thales ont ratifié le texte, de même que la SNCF où les réservistes seraient environ 400.

Très fière de la participation de réservistes de l'entreprise aux côtés des forces armées au défilé du 14 juillet, c'est à grands coups de publicité et de vidéos sur ses réseaux internes de communication que la SNCF présente cette participation comme un geste fort de « l'entreprise avec la République ». Cette convention prévoit jusqu'à quinze jours d'absence par an, sans perte de salaire. Avant la loi, ces périodes de réserve se faisaient en congé sans solde. Pour la

SNCF, les frais engagés pour les réservistes ouvrent droit à une réduction d'impôt au titre du mécénat d'entreprise. Les liens avec la République sont forts, d'accord, mais pas à n'importe quel prix ! On imagine également que les réservistes ne seront pas remplacés, avec surcharge de travail pour leurs collègues.

Correspondant LO



Des réservistes de la SNCF dans le défilé du 14 juillet.

Orange Business – Cesson-Sévigné : les mauvais coups des patrons

En avril, la direction d'Orange avait annoncé sa volonté de supprimer environ 700 postes sur 5700 dans sa branche Entreprises en France. Elle a d'abord tenté de le faire avec une rupture conventionnelle collective.

Les mobilisations ont révélé le dégoût et la colère des salariés, et la direction d'Orange n'a finalement pas pu trouver d'organisation syndicale pour signer son plan. Elle est alors revenue à la charge avec un plan de départs volontaires unilatéral concernant 643 postes. Et en octobre elle n'a même pas attendu la

formalité de l'homologation par la DRIETS (ex-inspection du travail) pour organiser des grandes messes d'incitation au départ. Ses représentants utilisent un vocabulaire choisi pour expliquer que le plan est une mine d'« opportunités » pour les salariés. Derrière les sourires hypocrites des dirigeants, la suite se dessine :

si les volontaires ne sont pas assez nombreux, les postes seront de toute façon supprimés. Autrement dit, ce sera des mutations forcées dans le groupe, pas forcément sur le même site ni aux mêmes conditions.

À Cesson-Sévigné, en Ille-et-Vilaine, certains salariés commencent à voir rouge et les annonces récentes d'augmentation des dividendes sont dans bien des têtes. L'arrogance de l'équipe de direction écœure un nombre toujours plus grand de travailleurs.

La Poste – Beauvais : une machine à profits

À Beauvais, comme partout en France, La Poste utilise tous les moyens, et toutes les innovations technologiques, pour faire suer du profit au personnel. À l'intensification des conditions de travail s'ajoutent des suppressions d'emplois à répétition.



Premier exemple : les vélos électriques. Dans une ville comme Beauvais, qui est une cuvette avec de rudes montées, ces vélos devraient être un véritable soulagement. Mais ça ne l'est que pour le porte-monnaie de La Poste : ils lui font gagner 20 minutes par vélo. Donc, elle rallonge de 20 minutes le temps de tournée.

De même les tapis antifatigue installés devant les nouveaux casiers de tri sont bien loin « d'aspirer » la fatigue, mais permettent à la direction de rallonger le temps de tri, là encore de 20 minutes ! Même chose avec les smartphones dont La Poste équipe les facteurs : ils permettent la traçabilité pour les usagers, mais surtout pour la direction, qui peut calculer ainsi à la seconde près le temps qu'elle

estime nécessaire pour distribuer chaque lettre, chaque paquet.

Tout cela mis bout à bout fait que La Poste économise en permanence du temps de travail, supprime des emplois et alourdit les conditions de travail de ceux qui restent. Elle appelle cela des réorganisations, et on en compte une tous les 18 à 24 mois avec, à chaque fois, une dizaine de tournées de facteurs qui passent à la trappe.

La Poste utilise aussi des moyens plus classiques de faire suer du profit. Quand l'usager est absent pour réceptionner un recommandé ou un colis, il faut le déposer au bureau de poste du secteur. Mais la Banque Postale, dont dépendent les bureaux de poste, fait payer ce service à sa sœur, la filiale

Courrier. Il n'y a pas de petit profit ! Pour éviter de payer, elle demande de présenter le paquet ou la lettre une deuxième, voire une troisième fois... Sans que ce travail soit rémunéré d'aucune façon.

Autre exemple : la distribution du courrier un jour sur deux. Les tournées sont divisées en deux parties, « faible » et « forte ». Le premier jour, sur la partie forte, tout le courrier est distribué, ce qui prend la quasi-totalité du temps du facteur. Sur la partie faible, seul est distribué le courrier en limite de date. Le reste est retenu dans les centres de tri. Ainsi, La Poste a besoin de moins de personnel pour faire le travail.

Tout récemment le jour de la dernière tempête, il n'était pas question de sortir distribuer le courrier. Mais la direction a essayé de faire rattraper le retard en une seule journée le lendemain, et bien sûr, gratis... Avant, les facteurs fonctionnaient sur le principe du « fini-parti ». Maintenant, ce n'est jamais fini, et on part de plus en plus tard.

Voilà donc à quoi ressemblent les réorganisations à La Poste : comme dans toutes les entreprises, elle supprime des effectifs et exploite toujours plus le personnel restant. C'est une machine à cash pour ses actionnaires, l'État et la Caisse des dépôts et consignations.

Correspondant LO



Les chefs de premier niveau, eux-mêmes largement visés et sommés de relayer la pression au départ, sont si dégoûtés qu'ils ne se transforment pas tous en bons petits soldats. Dans les autres secteurs d'Orange, les multiples liens qui unissent les salariés dans leur travail quotidien ont permis de faire connaître le plan et beaucoup se disent

avec raison : « Après eux, ce sera peut-être nous. »

La partie n'est donc pas jouée et la direction n'est pas à l'abri d'un nouveau revers. Les travailleurs sont ceux qui font fonctionner l'entreprise, c'est une arme dont ils peuvent se servir pour rendre à la direction la monnaie de sa pièce.

Correspondant LO

SKF – Saint-Cyr-sur-Loire : la décarbonation, une manne !

C'est au nom d'une modernisation de l'usine allant vers une décarbonation croissante (diminution de l'utilisation d'énergies fossiles) que la multinationale suédoise SKF va percevoir une subvention de 6 millions d'euros.

À l'usine de Saint-Cyr-sur-Loire, en Indre-et-Loire, où l'on produit en particulier des roulements à billes et des galets tendeurs, le directeur précise qu'une part de cette aide de l'État, soit 3,5 millions, sera investie dans la modernisation des lignes de production. Comme si ce groupe, qui dégage d'importants bénéfices pour ses actionnaires depuis de longues années, d'ailleurs à la hausse ces derniers mois, avait besoin d'aides publiques pour se moderniser !

Il s'agit seulement pour ce patron de profiter de la manne offerte par le gouvernement au nom de la mutation technologique vers l'électrique et de la transition énergétique. SKF n'est même pas une entreprise pourvoyeuse d'emplois. Depuis trente ans, le groupe n'a cessé de fermer des usines en France, dont celle d'Avalon en Bourgogne, usine qui employait encore 140

travailleurs à la veille de sa fermeture en octobre 2022, ou la Société vendéenne de roulements (SVR) où furent licenciés plus de 360 travailleurs lors de la fermeture en 2009. Mais SKF s'est aussi fait connaître par le rachat d'entreprises comme Vogel, spécialisée dans les systèmes de lubrification industriels. Ainsi, à Saumur, dans le Maine-et-Loire, l'entreprise fut rapidement fermée en 2013 et son activité transférée sur le site SKF de Saint-Cyr-sur-Loire.

Si le groupe SKF emploie au bas mot 45 000 travailleurs dans le monde, sa branche SKF France, 3 000 salariés, a supprimé des centaines d'emplois ces dernières années plutôt que d'en créer. Cela n'empêche pas la production de croître, tout comme les profits de ses patrons. Et ceux-ci vont pouvoir gonfler une fois de plus grâce aux aides de l'État !

Correspondant LO

Contrôle aérien : la loi antigreve passe mal

Le gouvernement et la droite viennent de faire adopter une loi qui oblige les contrôleurs aériens à se déclarer grévistes au moins 48 heures avant de faire grève.

Cette mesure s'ajoute à l'obligation d'assurer un service minimum qui s'imposait déjà à eux en tant que salariés d'un service public, puisqu'ils relèvent de la DGAC (Direction générale de l'aviation civile), donc de l'État.

Comme de coutume lorsque les gouvernants préparent un mauvais coup contre des travailleurs, et pas seulement du service public, cette loi a été présentée en prétendant qu'elle assurerait aux usagers un « service minimum adapté » avec la mise en place d'un système « protecteur et d'équilibre », selon les

mots du rapporteur macro-niste de la loi et de Clément Beaune, ministre des Transports.

En fait de protection, c'est d'abord celle des profits des compagnies dont il s'agit. Car ils ont beau dépasser tous les records, quand les contrôleurs font grève, de nombreux vols doivent être annulés pour des raisons de sécurité, d'autres accusent des retards importants, et cela a un coût pour le patronat du secteur. Celui-ci attendait donc du gouvernement et des parlementaires qu'ils l'aident à maintenir son taux de profit en cas de grève et il n'a pas caché sa

joie dès l'adoption de cette loi.

Ainsi, la FNAM (Fédération nationale de l'aviation et de ses métiers) a aussitôt publié un communiqué où elle se félicitait de cette loi en soulignant que, depuis septembre 2022, il y a eu « plus d'une quarantaine de journées de grève » des contrôleurs aériens, notamment contre la réforme des retraites, ce qui aurait coûté aux exploitants du secteur aérien 8 millions d'euros en moyenne par jour au titre des vols annulés et 6 autres millions du fait des retards.

Le gouvernement et les parlementaires qui servent lesdits exploitants ont donc pris cette mesure contre les contrôleurs aériens. Elle leur impose une restriction



DGAC

du droit de grève qui s'applique déjà, avec la loi Diard, aux salariés des transports (RATP, SNCF, etc.) en général, et en particulier à ceux des entreprises du transport aérien de passagers qui concourent directement à la réalisation des vols.

Cette loi antigreve, promulguée en 2012 sous Sarkozy, la gauche l'avait alors critiquée, laissant entendre qu'elle l'abrogerait si elle revenait aux affaires. Hollande et son ministre de l'Économie Macron n'en ont rien fait, évidemment.

Les « aiguilleurs du ciel »,

eux, ont réagi comme il convenait à cette attaque. Lundi 20 novembre, ils ont cessé le travail, sans déposer de préavis individuels. Et même si le syndicat majoritaire de leur profession, SNCTA, approuve la loi et n'appelait donc pas à la grève, celle-ci a provoqué l'arrêt complet de plusieurs petits aéroports en province, des annulations de vols de 20% à Orly, Bordeaux, Toulouse, Marseille, notamment, et des retards conséquents même pour les vols qui ont pu être assurés.

Pierre Laffitte

Qatar Airways : des patrons qui ne manquent pas d'air

Des commentaires élogieux fleurissent sur les sites pour la compagnie Qatar Airways, considérée comme l'une des meilleures au monde au regard de son service de haute qualité.

Vu par les salariés qui font tourner la boutique, « c'est carton rouge, et même rouge vif. » La compagnie restructure dans le monde depuis plusieurs années.

Aujourd'hui, c'est le tour des salariés situés au Terminal 1 de l'aéroport de Roissy. Elle a décidé un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE), préférant confier son

activité à des sous-traitants comme le groupe Europe Handling, entre autres.

Sans même parler des combines avec ces contrats de sous-traitance, la direction a été capable de convoquer des salariés par mail sans évoquer le motif de l'entretien... puis d'annoncer sur place leur

licenciement. Elle est à la manœuvre depuis le 20 octobre et a aussi été capable d'embaucher dans le même temps, aussi choquant que cela soit.

Les arrêts de travail se sont multipliés car, parmi ses spécialités, il y a les pressions, le harcèlement, jusqu'aux coups de pied aux

fesses par le chef d'escale ! Reconnaisant les faits à demi-mot, la DRH a assuré que ce chef suivrait « une formation aux bonnes pratiques managériales ».

Derrière la vitrine de Qatar Airways, la réalité d'une direction qui écœure et révolte.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal novembre 2023.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte ouvrière**, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : **LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX.** Merci d'indiquer lisiblement vos **nom, pré-**

nom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. *Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser*

un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
Destination			
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org
Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Méditerranée: le cimetière des migrants

L'*Ocean Viking*, un des navires de sauvetage affrétés par l'ONG SOS Méditerranée, est de nouveau condamné par le gouvernement italien à rester au port pendant vingt jours et à une amende de 3 300 euros. Son tort est en fait d'avoir sauvé la vie de 128 migrants !

Le gouvernement italien, comme l'ensemble des pays européens, multiplie les obstacles juridiques pour empêcher les navires d'aller au secours des migrants qui tentent de traverser la Méditerranée sur des bateaux de fortune. Le décret Piantadosi (du nom du ministre de l'Intérieur italien) oblige, depuis un an, les bateaux à se rendre « sans délai », une fois le

premier sauvetage effectué, dans le port désigné par les autorités italiennes.

Après avoir sauvé 33 personnes, l'*Ocean Viking* devait ainsi rejoindre le port d'Ortona mais, en chemin, il a reçu deux autres appels de détresse, dont celui d'un bateau où l'un des passagers avait été grièvement brûlé et intoxiqué par des émanations d'essence. L'*Ocean Viking* les

a donc secourus et c'est aujourd'hui ce que lui reproche le gouvernement italien. De plus, celui-ci dirige les bateaux de secours vers des ports de plus en plus distants des zones d'intervention, de manière à en éloigner les sauveteurs. Cela coûte très cher en carburant aux associations et cela ralentit leur mission de sauvetage.

Le gouvernement italien fait ainsi ouvertement ce que tous les pays riches d'Europe font plus hypocritement. Depuis sa création, Frontex, l'agence européenne de gardes-frontières, s'est donné pour

mission de refouler les migrants, et peu importe si c'est vers des pays comme la Libye, où ils sont livrés à l'esclavage et aux mauvais traitements. Pour éviter que les migrants n'atteignent leur pays, les gouvernements préfèrent les voir périr en mer, si possible silencieusement. En recensant toutes les atteintes au droit maritime, qui oblige les bateaux à porter secours aux naufragés ou les avions qui survolent la Méditerranée à signaler les embarcations en perdition, les sauveteurs comme ceux de l'*Ocean Viking* les dérangent.

L'année 2023 a été par-

ticulièrement meurtrière. Au moins 2 188 personnes sont mortes depuis le début de l'année, selon l'Organisation internationale des migrations. C'est 50% de plus que l'an dernier, et ce ne sont que ceux qui ont été officiellement recensés.

Face à ces morts qui se multiplient, José Benavente, le fondateur de Pilotes volontaires, une association qui cherche les embarcations en difficulté, a déclaré: « *Lorsqu'on survole la Méditerranée, on n'est pas au-dessus d'un cimetière. On est littéralement au-dessus d'une fosse commune.* »

Aline Urbain

Allemagne: progression de l'extrême droite

En Allemagne, depuis les élections du 8 octobre, le « problème » que poseraient les réfugiés domine les informations télévisées et les débats politiques.

Les migrants, dont patronat et gouvernement s'accordaient jusque-là à dire qu'il faudrait en accueillir chaque année entre 300 et 500 000 pour combler les besoins de main-d'œuvre, seraient devenus un problème. Ce discours traverse tous les partis, de l'AfD d'extrême droite aux partis de

droite traditionnels CDU-CSU et FDP, en passant par les Verts et les sociaux-démocrates du SPD. Il a pris de l'ampleur depuis les deux élections régionales en Hesse et en Bavière, au mois d'octobre. Dans ces régions de l'ouest du pays, les trois partis membres du gouvernement fédéral, SPD, Verts

et FDP, ont vu leurs résultats chuter comme jamais.

La coalition au gouvernement, dirigée par le chancelier social-démocrate Olaf Scholz, bat tous les records d'impopularité. L'augmentation des prix de l'énergie ayant entraîné le repli de certains secteurs clés de l'économie, à commencer par la chimie et le bâtiment, le gouvernement verse des milliards de subventions aux entreprises, notamment

pour leur garantir des prix de l'énergie très bas, largement inférieurs à ceux payés par les particuliers. L'argent nécessaire à ces cadeaux aux grandes entreprises fait défaut à tout ce qui est utile à la population.

Les fermetures d'hôpitaux se multiplient, les crèches, les écoles ne peuvent plus tourner correctement et nombre d'infrastructures se dégradent. Avec le bas niveau des pensions et le décrochage des salaires, l'augmentation élevée des factures d'électricité atteignant de 300 à 400 euros mensuels, les conditions de vie de nombreuses familles ouvrières se sont largement dégradées. Tout cela a conduit à l'effondrement électoral des partis au pouvoir, tandis que l'AfD est sortie grande gagnante du scrutin avec 14,6% des voix en Bavière et 18,4% en Hesse, des résultats jamais atteints auparavant en Allemagne de l'Ouest. En moyenne, lors de ces élections, un quart des ouvriers aurait voté pour ce parti au discours toujours plus violemment anti-migrants.

Depuis cette élection, les partis de gouvernement tentent d'emboîter le pas à l'AfD et surenchérisent sur le terrain de la démagogie anti-migrants. Sous la pression de la CDU comme de l'AfD, le gouvernement a introduit des contrôles aux frontières, élargi les pouvoirs de la police pour augmenter le nombre d'expulsions. Les réfugiés sont même accusés d'être une cause de la crise du logement, alors que depuis des années les géants de

l'immobilier ne construisent tout simplement pas de logements abordables.

Pour Die Linke, le parti de la gauche dite radicale, les élections du 8 octobre ont également été un revers sévère. Sahra Wagenknecht, qui fut longtemps l'égérie du parti, a annoncé qu'elle quittait le navire avec une dizaine d'autres députés de Die Linke, pour fonder un nouveau parti. Le manifeste de fondation de celui-ci contient un mélange de vagues promesses qui pourraient être empruntées au SPD et de formulations anti-migrants propres à séduire des électeurs de l'AfD.

Comme l'AfD, Wagenknecht dénonce au nom du pacifisme les sanctions contre la Russie et les livraisons d'armes à l'Ukraine, mais elle le fait en se plaçant sur un terrain nationaliste, en expliquant que cette politique nuit gravement à l'industrie allemande, reprenant ainsi l'idée qu'il y aurait, entre capitalistes et travailleurs d'Allemagne, des intérêts communs.

Elle n'hésite pas, elle non plus, à s'en prendre aux migrants en les présentant comme des concurrents des autres travailleurs, qui seraient responsables de la baisse des salaires et des prestations sociales, contribuant ainsi à crédibiliser le discours de l'AfD. Cet alignement derrière la démagogie xénophobe de l'extrême droite dédouane les capitalistes, divise les travailleurs et contribue ainsi à les désarmer.

Alice Morgen

L'AfD et les manifestations contre la guerre



À Düsseldorf.

L'AfD, ce parti d'extrême droite qui abrite dans ses rangs des néonazis à l'antisémitisme non dissimulé, se saisit de l'occasion offerte par la guerre au Moyen-Orient, osant se présenter comme protecteur des Juifs, et pointe tout migrant comme un terroriste potentiel.

L'AfD tire argument de manifestations comme celles organisées le

3 novembre par des militants islamistes avec pour mot d'ordre la mise en place d'un califat. Des dirigeants politiques de tout bord ont sauté sur l'occasion pour accuser les migrants en général « d'importer » en Allemagne l'intégrisme religieux et l'antisémitisme.

Pourtant, face à un gouvernement Scholz qui défend la politique des dirigeants israéliens,

bien d'autres manifestations ont eu lieu dans les villes d'Allemagne, exprimant la solidarité avec le peuple palestinien.

Le 4 novembre à Düsseldorf par exemple, parmi les 16 000 manifestants protestant contre les massacres à Gaza, nombreux étaient les réfugiés ayant eux-mêmes fui la guerre et les islamistes au Moyen-Orient.

A. M.